



Hôpital
accrédité par la
Joint Commission
International

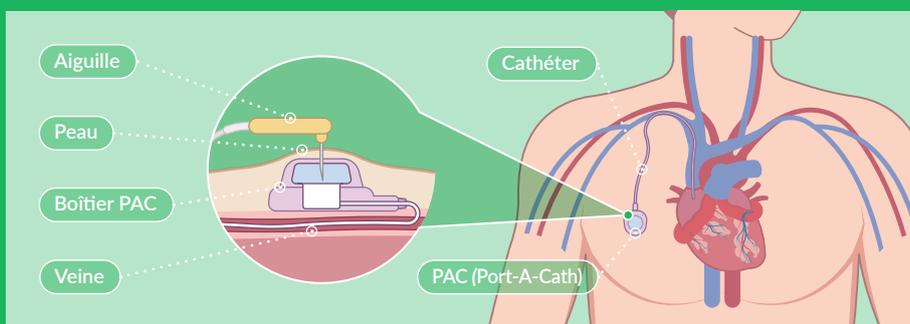


CHEM
Centre Hospitalier
Emile Mayrisch



LE PAC (PORT-A-CATH) ou CCI (Chambre à Cathéter Implantable)

Le Port-A-Cath (PAC) appelé aussi Chambre à Cathéter Implantable (CCI) est composé d'un boîtier relié à un cathéter. Le boîtier contient une membrane perforable de façon répétitive par une aiguille adaptée. L'utilisation du PAC permet un accès répété au système veineux : transfusions, injections de médicaments divers, nutrition artificielle, etc. Il permet aussi d'éviter de piquer dans les bras ou les mains et offre une sécurité pour l'administration de votre traitement.



COMMENT LE PAC EST-IL POSÉ ?

Le PAC est placé sous la peau et relié à une veine lors d'une courte intervention chirurgicale.

Des consignes vous seront données quant à la préparation préopératoire. Il est important de préciser au médecin les médicaments que vous prenez et vos habitudes de vie. N'hésitez pas à signaler si vous êtes chasseur ou pratiquez le tir.

QUE FAIRE APRÈS LA POSE DU PORT-A-CATH ?

Une carte d'information vous sera fournie. Des soins locaux seront effectués à l'hôpital ou à domicile jusqu'à cicatrisation.

Quelques consignes :

- Attendez la cicatrisation avant de reprendre des bains ou des douches ;
- Évitez les sports violents et les mouvements répétitifs. Demandez conseil à votre médecin ;
- Signalez que vous êtes porteur d'un PAC lors de toute exploration médicale.

Prévenir immédiatement le médecin si :

- Vous avez de la température ou des frissons ;
- Un écoulement apparaît au niveau de la cicatrice ;
- Il y a un gonflement dans la zone où le PAC a été posé ;
- Vous avez une douleur importante ;
- Vous avez un hématome.

LE PAC AU QUOTIDIEN

Vous pouvez reprendre vos habitudes, il vous offre une liberté de mouvement. Son utilisation n'est faite que par un professionnel. Il peut rester en place plusieurs années et ne sera retiré que sur prescription médicale.

LE PAC À L'HÔPITAL

Essentiellement manipulé par un professionnel, il sera piqué, contrôlé et surveillé de façon constante.

Il vous sera demandé :

- De ne pas manipuler les tubulures ou robinets qui seront reliés au PAC ;
- De ne pas vous asseoir sur les tubulures ou robinets qui seront reliés au PAC ;
- De ne pas toucher le pansement posé sur votre PAC ;
- De signaler toutes gênes (douleur, saignement, gonflement, etc.) ;
- De signaler si votre pansement est sale, mouillé ou décollé.



INFORMATION IMPORTANTE

Cette brochure est donnée à titre indicatif et ne donne que des informations générales. Une information adaptée au cas individuel de chaque patient peut vous être fournie par le médecin traitant ou l'équipe soignante.